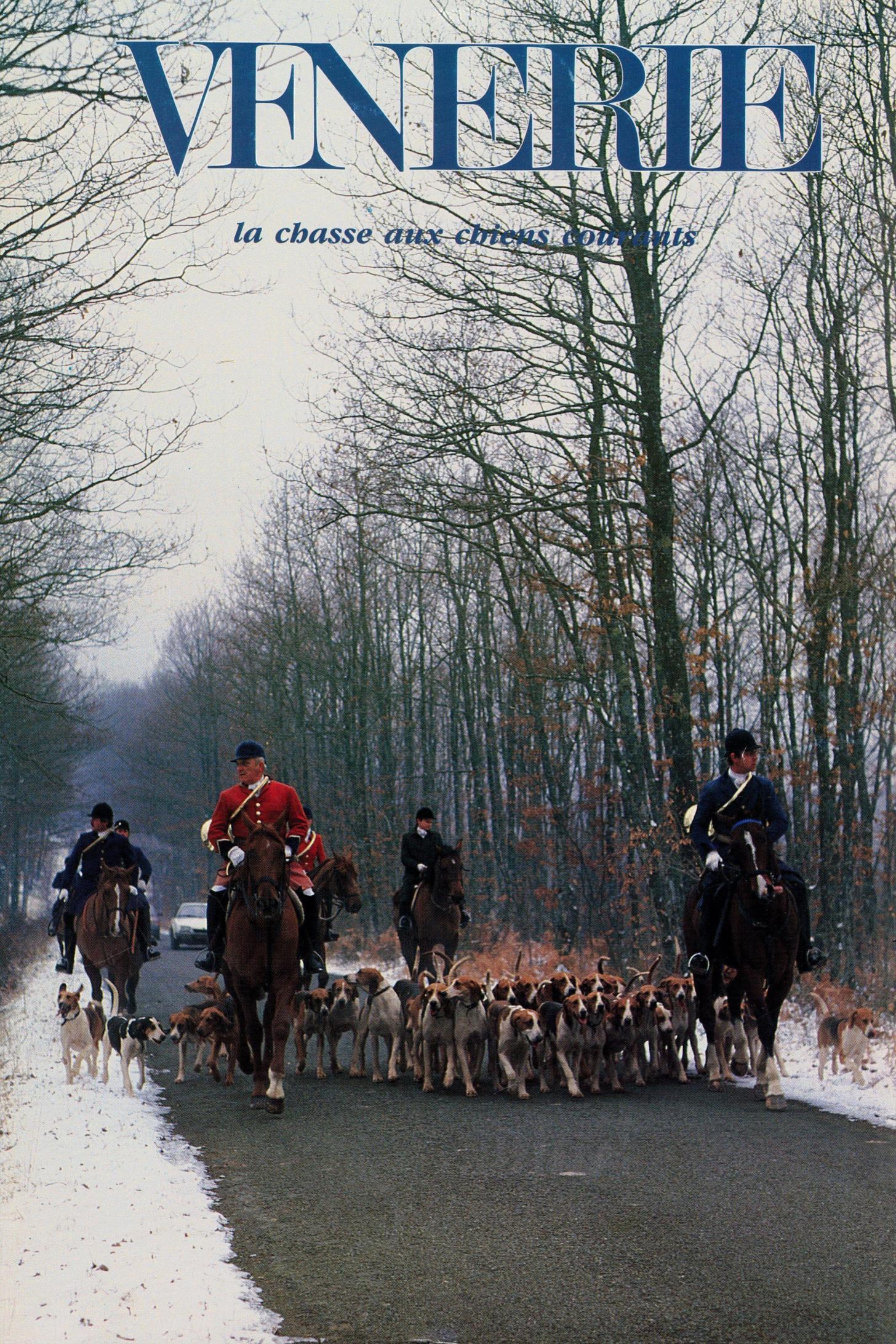


VENÉRIE

la chasse aux chiens courants





(Photo : S. Levoye)

Au pays de Du Fouilloux LE RALLYE MALABRY

Grâce à l'amabilité de la revue « Le Picton » (129, Bd du Grand Cerf, 86000 Poitiers) et à celle de M. Joseph Barraud, maître de l'équipage de lièvre « Rallye Malabry », nous évoquons dans ce numéro, la vénerie présente et passée de ce pays des Deux-Sèvres qui fut de tous temps l'un des hauts-lieux de la chasse à courre. Actuellement, les équipages dont le chenil est stationné dans ce département, sont les suivants : l'équipage de cerf : Rallye Saint-Louis ; le Rallye Aunis-Poitou qui découple sur le chevreuil en forêt d'Aulnay ; les Equipages des Rollstins, de La Roche aux Merles, La Touche Amé et le Rallye Malabry qui chassent le lièvre ; et l'équipage de renard : Rallye Fox Trotte dont l'un des principaux responsables est Directeur de la Fédération Départementale des Chasseurs. Le Rallye Araize découple régulièrement à Boissière, l'Équipage de Brissac, à la Maisonnette et le Rallye Oléronais à Chizé. Ces nombreuses meutes témoignent de la vitalité d'une tradition ancrée depuis des siècles en Vendée Poitevine.

Nous avons l'honneur de maintenir la tradition au pays de du Fouilloux. Il est relativement facile de créer, mais pour se maintenir et durer, il faut vivre avec les données de son époque et s'adapter pour que se maintienne l'essence-même de ce qui nous a été transmis.

Il y aura bientôt vingt ans, en novembre 1968 pour être exact, Hubert Bureau, Michel Fonteneau et moi-même portons le

Rallye Malabry sur les fonts baptismaux de la vénerie du lièvre. Bien sûr, nous étions plus jeunes, aptes à courir, pleins d'illusions, mais avec le sentiment profond que les difficultés ne nous arrêteraient pas, et la foi dans notre entreprise n'avait d'égale que l'esprit de rigueur qui nous animait pour la pratique de notre sport favori. Nous venions d'horizons divers : Hubert Bureau transfuge du Rallye Meilleraye

aux « Bureaux-Paris » était venu s'établir en Deux-Sèvres pour des raisons professionnelles ; quant à Michel Fonteneau et moi-même, bientôt rejoints par le regretté René Feer, avons fait nos armes auprès du Rallye Boissière à M. Louis de Chabot.

M. de Chabot a toujours su nous guider par ses conseils et nous transmettre son savoir et son expérience. Nous avons plaisir à lui exprimer notre gratitude pour

tous les laisser-courre qu'il nous a fait partager et pour toutes les joies qu'il nous a permis de créer.

Il faut se replacer dans le contexte local de l'époque. Chasser le lièvre à courre paraissait anachronique : il fallait trouver des chiens qui chassent, il fallait les créancer, il fallait trouver des territoires et il fallait prendre ! Le Rallye Meilleraye nous donne quatre chiots et un vieux chien, Ramsès, qui, manquant de train, nous a permis de déclarer la meute. Ramsès est mort un matin d'hiver après avoir bien travaillé et bien rempli sa mission. Eugène Grolleau avec lequel j'avais couru le lièvre en 1960 derrière ses Beagles, nous offre un autre chiot.

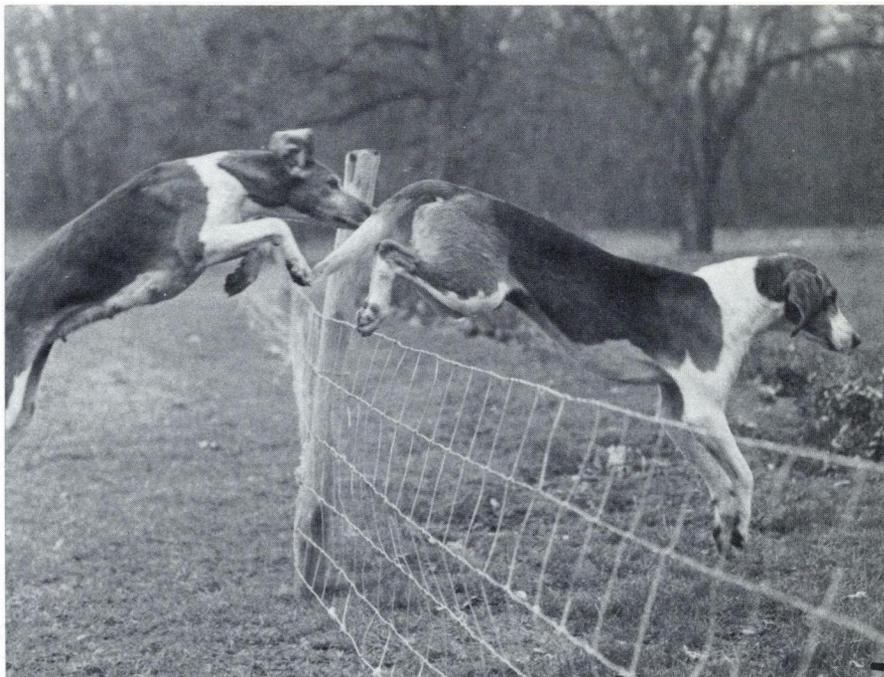
Et voilà ! Les six chiens sont au chenil créancés ou presque, l'avenir est à nous !

Sortir avec cinq chiots et un vieux chien, ce n'est pas chasser à courre. Pourtant, un matin, à la maison, je découvre une chienne qui a déclaré s'appeler « Pin-up ». Lamentable Pin-up, pleine d'eczéma et de taches d'huile de vidange ! Je soupçonne Hubert Bureau et Michel Fonteneau de m'avoir contraint nuitamment à l'obligation d'hospitalité. Ce n'est pas le dernier chien borgne, sourd, « chanteur » ou aveugle qui viendra au chenil au prétexte de « chasser divinement » le lièvre !

Pin-up aura le mérite de mettre au monde Tambour, le seul vrai chien de chemin que j'ai eu dans mon existence. Tambour se permettait d'emmener une voie sur plus de deux kilomètres par temps chaud sur une route goudronnée, après le passage de trois ou quatre automobiles ! Petit à petit, par l'élevage et la sélection, nous constituons notre meute en essayant d'avoir des chiens créancés et de même pied.

Posséder des chiens fut relativement facile, eu égard aux difficultés qui nous attendaient pour obtenir un certificat de meute et des territoires.

De la même façon que l'impôt tue l'impôt, il est évident que trop de réglementation conduit inévitablement au non-respect des textes en vigueur. Mais la



Passage de grillage à moutons... les chiens.

(Photo : S. Levoye)

quasi-absence de documentation ne facilite pas nécessairement l'exercice du noble déduit et la DDA n'était pas à l'époque une autorité de tutelle concernée. Ce deuxième obstacle franchi allègrement, restait à trouver les territoires.

Le pays de du Fouilloux est un pays cloisonné. Tous les cent ou deux cents mètres, vous êtes confronté avec une haie assortie de

barbelés ou de clôture en grillage « Ursus », avec des troupeaux de vaches et surtout de moutons. Il fallait impérativement se fondre dans l'environnement comme « le poisson dans l'eau ».

Combien de fois avons-nous arrêté nos chiens les premières années, parce que nous n'étions pas sûrs du « droit de passage » ? Et pourtant nous n'avons jamais eu d'histoires, préférant respecter les haies, fermer les barrières, et laisser nos vestes et nos fonds de culottes en passant sous les barbelés de clôture, pour être aux yeux de l'opinion publique de doux illuminés qui chassaient sans fusils, ne prenaient jamais rien et respectaient le gibier sans faire de mal à personne !

Nos bases principales sont près de Parthenay-en-Poitou, dans les lieux même où du Fouilloux appuyait ses chiens il y a quatre cents ans.

Nous chassons dans la Gatine qui lui fut si chère. Les moutons, les gros bovins peuplent toujours la campagne mais il serait actuellement difficile de conter fleurette à une bergère filant sa quenouille de chanvre ou de lin !

Ce terroir de tradition, de courtoisie et d'accueil, n'a pas failli à sa renommée et il me plaît de souligner la gentillesse de tous ceux qui ont bien voulu mettre



... le maître d'équipage, M. Joseph Barraud.
(Photo : S. Levoye)



Les difficultés du débûché.

(Photo : S. Levoye)

leur propriété à notre disposition pour que nous puissions découpler régulièrement dans un rayon de trente à quarante kilomètres autour du chenil.

J'ai évoqué les difficultés des pays cloisonnés ; notre part de rêve, c'est de chasser en pays ouvert de grande plaine. Sur invitations, en Charente, en Vendée et en Anjou, nous avons l'occasion de voir courir nos chiens qui peuvent alors donner toute la mesure de leurs moyens physiques. Chaque chose portant en elle-même sa contradiction, nous regrettons de n'avoir plus ni le souffle ni les jambes de nos vingt ans...

Le premier animal que nous avons poursuivi ?... Un chat qui au bout d'une demi-heure se perche dans un têtard isolé au milieu d'une haie devant nos chiens dépités.

Nous avons tout essayé, non pas pour prendre mais pour déclarer nos chiens. Nous avons tenté de faire des « drags », en promenant un lièvre en laisse. Ne suivez pas notre exemple, le stress provoqué fait que l'animal

retient son sentiment et c'est inchassable !

Nous avons aussi lâché des lièvres de boîte devant les chiens, mais la nature fait bien les choses et au bout de deux cents mètres, l'animal s'est à chaque fois évanoui dans la campagne et nous en avons été quittes pour nos frais !

Rien ne nous arrêta et dès que nous avons deux ou trois heures devant nous, nous sortions nos chiens sur le territoire de la Madoire en Saint-Sauveur-de-Bressuire. Ce territoire qui appartient à Michel Bernard, avait été celui de son oncle Paul Daubigné, grand connaisseur et passionné de chiens courants. Je suis heureux d'ailleurs d'avoir la charge de conserver toutes ses archives et écrits de chasse. Un soir (nos chiens étaient couplés), il faisait nuit et nous retractions à pied de la Madoire par l'un de ces chemins creux particuliers du bocage. Un lièvre a la malheureuse idée de se lever devant nous et voilà nos dix chiens emportés deux par deux, dans la nuit, à la poursuite du capucin ! La nuit

était noire, sans lune, la voie était bonne comme souvent le soir, et les piquets plantés, solides et robustes, pour maintenir les grillages à moutons et les barbelés ! Après quelques champs, les chiens couplés se retrouvaient « en chiens de faïence » de chaque côté d'un arbre ou d'un piquet, se retrouvaient libres au moment où nous allions les récupérer et ralliaient au mieux les deux chiens de tête qui maintenaient leur voie en criant joyeusement. Il y avait des chiens partout, une vraie « chase gallery ». Je vous laisse à penser comment et avec quels éclats de voix nous avons tout récupéré et regagné notre chenil !

Les jeunes chiens, notre manque d'expérience, nos territoires cloisonnés, font que nous avons pris notre premier lièvre le 19 février 1972. Depuis, l'équipage décompte soixante-dix-neuf hallalis : c'est dire la petite moyenne annuelle de nos prises avec cependant treize lièvres, notre meilleure année.

L'expérience des diverses sociétés humaines montre qu'elles

passent par des périodes cycliques de faste et de sommeil. Nous n'échappons pas à la règle : nous avons vieilli et nos jambes ne sont plus à la mesure de nos ambitions. Nous disposons d'un chenil avec un bon lot de chiens, de territoires pas toujours faciles et nous découplons avec les équipages voisins, dans l'attente d'un sang neuf et jeune qui maintiendra le Rallye Malabry dans l'ombre de du Fouilloux.

Pour du Fouilloux, le lièvre est un animal courable doté de nombreuses qualités, y compris celle de guérir de la mélancolie. Par définition, l'exercice de la vénerie n'engendre pas la morosité, et lorsque nous évoquons le souvenir de ceux qui nous ont précédés vers Saint Hubert, c'est plus pour nous remémorer les bons moments passés en leur bonne compagnie et faire référence à leur savoir faire.

Au Rallye Malabry, nous avons localement essayé de vivre une tradition pour que se maintienne la vénerie, si « petite » soit-elle.



Tête typique de chien du Rallye Malabry.

(Photo : S. Levoye)

La moyenne d'âge des fondateurs a largement dépassé la cinquantaine et courir le lièvre demande des moyens physiques qui s'estompent au fil des ans. Aux jeunes de nous survivre, pour qu'à leur tour ils puissent

connaître les joies que nous avons vécues et nous les faire partager. En respectant la tradition de du Fouilloux, nous aurons trouvé notre récompense dans la continuité.

J. Barraud



Hallali courant devant MM. Barraud père et fils.

(Photo : S. Levoye)